

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28 septembre 2015**

Le Conseil Municipal de TORCY s'est régulièrement réuni le lundi 28 septembre 2015 à 18 h 30 à la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Roland FUCHET, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur FUCHET Roland  
Madame MUNOZ Marie-Thérèse  
Monsieur LANDRE Christian  
Madame LECOEUR Sylvie  
Monsieur PIGEAU Philippe  
Madame BRANDOLESE Véronique  
Monsieur LEBEAU René (à partir de la 2<sup>ème</sup> question)  
Madame DESVIGNES Josette  
Madame REGNIAUD Françoise  
Madame LATTARD Monique  
Madame MARKOWSKI Dominique  
Monsieur VA Jean  
Monsieur LAMALLE Christian  
Monsieur FRENICHE Rafaël  
Monsieur TAIEB BOUHANI Ali  
Madame CANTIER Nadège  
Monsieur DJEDDOU Rabah

**POUVOIRS :**

Monsieur LEBEAU René à Monsieur PIGEAU Philippe (jusqu'à la 1<sup>ère</sup> question)  
Monsieur MICHELOT Bernard à Madame LATTARD Monique  
Madame SARANDAO Gilda à Madame BRANDOLESE Véronique

**ABSENTS :**

Monsieur MOURON Pierre  
Monsieur JOUANNE Dominique  
Madame DEMAIZIERE Anne Noëlle  
Madame BOUCHARD Colette

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame BRANDOLESE Véronique

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire salue la double présence de représentants de la presse, le Journal de Saône et Loire et Creusot Infos.

Après avoir noté l'absence de tous les membres de la liste d'opposition « Torcy, ensemble et autrement », il soumet aux membres de la seule majorité la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour la question supplémentaire suivante portée en questions diverses :

- Décision modificative N° 3 au Budget Primitif 2015.

A l'unanimité, l'assemblée délibérante **ACCEPTE** de l'examiner au cours de la séance.

Après examen des rapports correspondants et débats, le Conseil Municipal :

**VALIDE**, à l'unanimité, le contrat de ville élaboré pour la période 2015/2020,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de ville et ses annexes, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention cadre relative à la convention régionale de cohésion urbaine et sociale et ses annexes, ainsi que tout document s'y rapportant,

**DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire d'engager chaque année de la période concernée les ressources suffisantes pour le développement des actions du contrat de ville et la continuité de l'activité de démocratie participative (service civique notamment).

*Monsieur le Maire précise en marge de la délibération prise qu'il proposera lors d'une prochaine séance que lui soit délivré un mandat pour solliciter l'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale en vue d'accueillir un volontaire en service civique, chargé notamment d'animer et d'épauler les conseils citoyens installés à Torcy.*

**EMET UN AVIS FAVORABLE**, à l'unanimité, au programme de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Bourbince, présenté et porté par le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Bourbince.

**ADOPTE**, à l'unanimité, la décision modificative N° 3, telle qu'exposée ci-dessous :

- Budget Principal  
Section d'investissement

Création du programme N° 115012 – Réaménagement du terrain de foot stabilisé

Ouverture de crédits par virement suivant :

- du chapitre 020 – Dépenses imprévues	40 000 € (prélèvement de)
- à l'article 2118 – Autres terrains	40 000 € (affectation de)

*Monsieur le Maire indique par ailleurs que lors de la séance du 21 septembre 2015 le Conseil Municipal avait acté une demande de préfinancement à taux 0 % du FCTVA 2015 adressée à la Caisse des Dépôts et Consignations. En raison d'une erreur matérielle (de calcul), le plafond mobilisable permis par le dispositif s'élève finalement à 81 740 €.*

**INFORMATIONS DIVERSES :**

Les réunions des prochains Conseils Municipaux sont arrêtées aux dates suivantes :

- Lundi 09 novembre 2015, à 18 h 30
- Lundi 07 décembre 2015, à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à TORCY, le 09 novembre 2015

**LE SECRETAIRE,**

**LE MAIRE,**